

Madame Douillet,

Dans votre mail du 19 janvier dernier, vous partagez le vœu de Jean Jouzel de voir les limitations abaissées à 110 kilomètres par heure sur les autoroutes, au lieu de 130 Km/h.

Madame LE PEIH en comprend la dimension climatique, question à laquelle le gouvernement et les parlementaires attachent une importance toute particulière.

Face à un sujet si profond que la réduction de nos émissions, le gouvernement apporte une réponse globale visant à ne laisser personne sur le bord du chemin.

Récemment, la première ministre a renouvelé l'avis du Président de la République, rappelant la contrainte que représente cette baisse de limitation pour beaucoup de français.

La volonté que porte Madame LE PEIH est celle d'un aménagement harmonieux de notre territoire. Nous devons être vigilant afin de garder l'accessibilité de chaque territoire et avec des transports qui sont compatibles avec notre ambition environnementale.

En ce sens, nous avons mis fin aux vols intérieurs lorsqu'un trajet en TGV est possible en 2h30 ou moins. En aucun cas et sous aucune pression, la transition ne se fera au détriment des communes enclavées.

Madame LE PEIH vous renouvelle sa considération,

et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ses sincères salutations.

Baptiste Normand

Collaborateur de Nicole Le Peih - Députée du Morbihan